



Saint-Julien vous parle

REMBOURSEMENT DES SURPRIMES—DATE LIMITE

La municipalité de Saint-Julien paie les surprimes pour les enfants de la municipalité s'inscrivant à des activités sportives ou culturelles. Une preuve de facture est requise et le remboursement se fera au prorata des demandes, jusqu'à concurrence du montant total prévu au budget, soit 800\$.

Veillez noter qu'il faut faire parvenir les factures à la municipalité au plus tard le **30 novembre 2024** pour obtenir le remboursement. Les montants autorisés seront versés à la fin décembre 2024.

Vous pouvez faire parvenir vos factures au courriel de la municipalité :

municipalite@st-julien.ca

REGISTRE DES CHIENS

Les contribuables ont la responsabilité d'informer la municipalité de tout changement concernant la présence ou l'absence de chien dans leur foyer. Cette démarche est essentielle afin d'assurer une gestion précise et actualisée des animaux domestiques, notamment pour le calcul des taxes et la mise en place de mesures de sécurité ou de réglementation.

Dans le cas de changements ou si vous avez un nouvel animal de compagnie, communiquer avec notre inspectrice en comportement canin, Isabelle Faure au 418-281-1327 ou par courriel au isabelle.faure.1963@gmail.com



DANS CE NUMÉRO

Annonces	1
Info-conseil	2-3
Avis public	3
Offre d'emploi	4
Marché de Noël	5
Concours Biblio	6
Carte-cadeau MRC	7
Coordonnées	8



Vivre au sommet des Appalaches



INFO—CONSEIL

Une séance ordinaire du Conseil s'est tenue le 4 novembre. Il y fut question des sujets suivants :

Indexation annuelle du taux de la taxe 9-1-1

Il est résolu tel que publié dans la Gazette Officielle du Québec du 5 octobre 2024, le taux de la taxe sur le 9-1-1 sera indexé de 3.5180%. À compter du 1er janvier 2025 est imposée sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0,54 \$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.

Écocentres MRC- Modification de la demande financière à Recyc-Québec

Le conseil est en accord pour modifier la demande financière collective à Recyc-Québec afin de remplacer l'achat, par la Ville de Disraeli, d'une déchiqueteuse au coût de 45 000 \$ par l'acquisition d'infrastructures supplémentaires au coût équivalent de 45 000\$, toujours par la Ville de Disraeli afin de maintenir au même niveau, la demande financière et incidemment, la subvention.

Appui en faveur d'un 3ième lien interrives à l'est du Québec

Il est résolu de demander au gouvernement du Québec de soumettre et présenter une ou plusieurs options pour la création d'un lien routier interrives à l'est de Québec, de transmettre la présente résolution au premier ministre du Québec, à la ministre des Transports et de la Mobilité durable ainsi qu'aux représentants du gouvernement dans la région, de transmettre la présente résolution aux représentants de la Coalition de l'Est pour un lien interrives.

Demande de don - Album finissants de la polyvalente de Disraeli

Il est résolu que la municipalité achète un espace publicitaire de 1/4 au cout de 75,00\$ pour l'année 2024.

Octroi du contrat de déneigement

Il est résolu que la municipalité octroi le contrat de déneigement des aires municipales (stationnement et entrées) à FC. Gouin au prix de 5 200.00 \$ plus taxes pour l'hiver 2024-2025.

Et octroi le contrat de déneigement à la main des portes, escaliers et rampes à Mme. Manon Chaput au prix de 1500.00\$ plus taxes pour l'hiver 2024-2025.

Vente de la diligence

Il est résolu que la municipalité vende la diligence à M. Marcel Carrière qui a fait l'offre la plus élevée.

Composition du conseil municipal—Vote pour rester à 6 conseillers ou réduire à 4

Il est résolu que la municipalité souhaite garder en poste 6 conseillers municipaux au sein de son conseil.

Avis de motion et présentation du projet de règlement # 399 sur la régie interne des séances du conseil de la municipalité

Le règlement est disponible au bureau municipal.

Annonce de la fermeture de la page Facebook de la municipalité

La municipalité décide de fermer complètement la page Facebook pour un temps indéterminé. Le site internet (st-julien.ca) ainsi que le bulletin municipal sont les sources d'information pour nos citoyens. Vous pouvez aussi suivre la page suivante, qui a été créée par des citoyens, pour afficher les nouvelles concernant le village : facebook.com/groups/407479994994180.

INFO—CONSEIL (SUIITE)

Renouvellement entente SARL (service d'aide à la recherche de logements)

La municipalité confirme sa volonté de participation au SARL permanent, tel que présenté par l'OHA, confirme également sa participation financière pour l'année 2024-2025 à raison de 0,15 \$ par habitant, soit un total de 59.69\$ pour la période du 1er avril 2024 au 31 mars 2025, advenant l'acceptation du projet par la SHQ.

Vote d'un budget pour le social des Fêtes (paniers cadeaux et buffet)

Il est résolu de voter un budget spécial de 900 \$ pour la tenue de cet évènement.

Acquittement des souscriptions du budget 2024

Il est résolu de procéder aux paiements des souscriptions 2024 de 150\$ pour l'Encan des âmes de St-Julien, de 800\$ pour la fête de Noël des enfants de St-Julien, de 150\$ pour la chorale de St-Julien et de 150\$ pour le Cercle des Fermières de St-Julien.

Appui à la municipalité de St-Joseph-de-Coleraine pour garder le guichet automatique des Caisses Desjardins en fonction

Il est résolu d'appuyer la municipalité de St-Joseph de Coleraine pour que le guichet automatique soit maintenu ouvert et opérationnel.

Prochaine séance du conseil :

Lundi 2 décembre 2024.



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JULIEN

AVIS PUBLIC

EST DONNÉ aux contribuables de la susdite municipalité par la soussignée, directrice générale | greffière-trésorière de la susdite municipalité,

QUE :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 4 novembre 2024, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement #399 relatif à la régie interne des séances du conseil de la municipalité de Saint-Julien.

Toute personne intéressée à ce règlement peut en prendre connaissance au bureau de la soussignée, celui-ci étant situé au 787, chemin de Saint-Julien, Saint-Julien, QC, aux heures de bureau.

DONNÉ À SAINT-JULIEN, ce 5ième jour du mois de novembre 2024.

Marie Lussier
Directrice générale | greffière-trésorière



Offre d'emploi

Adjoint administratif/adjointe administrative

La municipalité de **Saint-Julien** est actuellement à la recherche d'une personne compétente afin d'occuper un poste d'adjoint administratif/adjointe administrative pour le bénéfice de trois municipalités.

Description sommaire du poste

Relevant de la direction générale de la municipalité de Saint-Julien, la personne titulaire de ce poste soutient les directions générales de trois municipalités (Saint-Julien, Saint-Fortunat et Saint-Jacques-le-Majeur) dans leurs activités administratives et comptables.

Principales responsabilités

- Assister les directions générales pour la préparation, le suivi et le classement de différents dossiers;
- Effectuer différentes opérations comptables et des tâches associées à la taxation municipale et aux activités financières (comptes à recevoir et comptes à payer, conciliation bancaire);
- Collaborer avec la direction générale au niveau des activités de communication et d'information citoyenne;
- Assister la direction générale pour toutes autres activités connexes dont les activités associées aux élections municipales;

Qualifications requises

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en administration ou en comptabilité;
- Connaissance du cycle comptable (Connaissance des logiciels Sygem ou CIB un atout);
- Maîtrise des logiciels de la suite Office (Word, Excel, ...);
- Expérience pertinente en milieu municipal (un atout);
- Bonne capacité de rédaction, maîtrise de la langue française (orale et écrite);
- Respect de la confidentialité de l'information;
- Aptitude à communiquer de manière courtoise et discrète avec les citoyens;
- Toute autre expérience ou formation pertinente pourra être considérée;

Conditions de travail

- Supérieur immédiat: Directrice générale;
- Statut d'emploi: Emploi à durée indéterminée, 32 heures par semaine;
- Rémunération: 25.50 \$ de l'heure;
- Entrée en fonction: décembre 2024.

Pour postuler

Si le défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 29 novembre 2024 par courriel à l'attention de madame Marie Lussier municipalite@st-julien.ca.

Marché de Noël De Saint-Julien

23 novembre 10h à 17h

24 novembre 10h à 16h

Grande salle communautaire
794 chemin de Saint-Julien

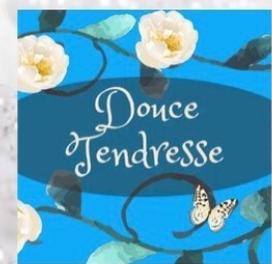
Tupperware®



Les Doudous de Vanessa



Les Doudous de Vanessa
98 236 236 - info@lesdoudous.com



CONCOURS RENDEZ-VOUS À LA BIBLIO

Du **19 octobre au 22 novembre 2024**, vous rendre à la biblio peut vous faire gagner l'un des 10 chèques-cadeaux d'une valeur de 100 \$ dans une librairie agréée de votre choix.

Pas encore abonné ?! En vous abonnant à la bibliothèque, vous recevrez un coupon de participation.

Et pour multiplier vos chances, chaque visite vous offre également un coupon de participation.

Rendez-vous à la bibliothèque municipale de St-Julien, située au sous-sol du centre communautaire, le dimanche entre 10h et 12h.

Le tirage aura lieu le mercredi 4 décembre 2024. Bonne chance à tous!

À GAGNER
10 chèques-cadeaux
d'une valeur de
100\$
dans une librairie
au choix du gagnant

Rendez-vous
À LA BIBLIO
19 octobre au 22 novembre 2024

Fonctionnement

- 1 coupon de participation par abonnement
- 1 coupon de participation par visite

Tirage : 4 décembre 2024

Concours offert par
BIBLIO
de la Capitale-Nationale
et de la Chaudière-Appalaches

Plus de détails au
reseaubibliocnca.qc.ca

CAMPAGNE FAMILLE SANS FUMÉE 2024

Famille sans fumée est une campagne qui sensibilise les familles québécoises et plus particulièrement les parents et les mères aux dangers de la fumée secondaire pour la santé, particulièrement celle des enfants et même celle des bébés dans le ventre de leur mère.

La campagne Famille sans fumée 2024 aura lieu du 21 octobre au 17 novembre 2024.

Pour des
p'tits
Poumons
roses et en
santé

NE FUMEZ PAS
EN PRÉSENCE DE
VOS ENFANTS

Famille
sans fumée

CARTE HELLO—MRC DES APPALACHES

C'est bientôt le temps des fêtes, pensez à la carte Hello !

Déoulant de la campagne L'impressionnante MRC des Appalaches, une carte cadeau a été créée afin que les employeurs de la région, puisse offrir le plein air en cadeau. Les municipalités, entreprises et organismes, sont invités à penser à cette carte cadeau pour le temps des fêtes pour :

- Encourager l'achat local
- Améliorer le bien-être et la santé des employés
- Encourager l'activité physique
- Offrir un cadeau unique et original
- Participer activement au mouvement plein air de la région !

Cette carte cadeau donne accès à une foule d'activités extérieures et permet d'acheter des équipements sportifs et de plein air dans les commerces de la région :

- Boisé du Domaine
- Mini-Golf Disraeli
- Mont Adstock
- Pronature (Thetford Mines)
- Sentiers pédestres des
- 3 Monts de Coleraine
- Setlakwe Mode
- Sports experts – Atmosphère (Thetford Mines)

Merci de penser au plein air pour vos cadeaux cette année !
Pour information :

Heidi Bédard, chargée de projet plein air
hbedard@mrcdesappalaches.ca 418 332-2757 poste 235
www.impressionnantemrc.ca



- Club de golf du Mont Adstock
- Club de golf et curling de Thetford
- Club de ski de fond de Thetford
- Cycles Vallières
- Disraeli chasse et pêche
- Les Vélorails de Beaulac-Garthby

SÉCURITÉ LORS DE VOS DÉPLACEMENTS À PIED SUR NOS ROUTES

La municipalité invite ces citoyens/marcheurs à porter des vêtements réfléchissants ou à apporter une lampe avec eux lorsqu'ils sont présents sur les routes une fois le soleil couché.

SAINT-JULIEN

Nommée en l'honneur de l'abbé Julien-Melchior Bernier, la municipalité de Saint-Julien occupe le sommet des Appalaches.

Installé le long du chemin Gosford vers 1850, Saint-Julien est le premier lieu d'établissement de colons canadiens-français et irlandais dans le canton.

L'église de Saint-Julien a été érigée en 1912 selon les plans de l'architecte Louis-Napoléon Audet.

L'emblème floral de Saint-Julien est le *Cornus canadensis*, aussi appelé Quatre-temps.

Source : Wikipedia



Bureau municipal

787, chemin de Saint-Julien
Saint-Julien, QC, G0N 1B0

Téléphone : 418-423-4295
Courriel : municipalite@st-julien.ca

Inspecteur comportement canin :
Isabelle Faure (418-281-1327)

Inspecteur en voirie :
Éric Faucher (418-332-5686)

Responsable de la bibliothèque :
Michel Tremblay (418-423-4295,
poste 3)

SUBVENTIONS ET INCITATIFS OFFERTS PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JULIEN

La Municipalité de Saint-Julien accorde une aide financière pour l'achat de couches lavables ainsi que pour les surprimes pour les enfants de la municipalité inscrits à des activités sportives ou culturelles.

De plus, la Municipalité de Saint-Julien possède un programme d'incitatifs à l'entrepreneuriat.

Pour plus de détail, consultez le lien <https://www.st-julien.ca/pages/incitatifs>.

DEMANDE DE PERMIS : NOUVELLE PROCÉDURE

Pour obtenir un permis de construction, rénovation, lotissement, etc., contacter Perrine Jézéquel, la nouvelle inspectrice municipale de Saint-Julien.

Tél : 418 332-2757, poste 227

Courriel : inspection@mrcdesappalaches.ca

Heures d'ouvertures : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h
du lundi au vendredi



Novembre 2024						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
				1	2	3
Conseil	5	6	Recyclage	8	9	10
11	12	13	Recyclage	15	16	17
18	19	20	Recyclage	22	23	24
25	26	27	Recyclage	29	30	

Décembre 2024						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
						1
Conseil	3	4	Recyclage	6	7	8
9	10	11	Recyclage	Budget	14	15
16	17	18	Recyclage	20	21	22
23	24	25	Recyclage	27	28	29
30	31					

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	7h30 à 12h	13h à 16h
Mardi	7h30 à 12h	13h à 16h
Mercredi	7h30 à 12h	13h à 16h
Jeudi	7h30 à 12h	13h à 16h
Vendredi	Fermé	Fermé